

# MAIRIE DE SAINT-BOIL

## Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 25 OCTOBRE 2016 à 20 heures.

**Président** : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

**Secrétaire** : M. Laurent DEGIVRY.

**Présents** : Mrs. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Alban VUILLOT, Laurent DEGIVRY et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN, Sandra LANNEAU, Michèle TERRIER.

**Excusé** : Pierre LOUNTALA et M. Aurélien RIZET.

**Absent** : Patrice BOURGEOIS.

### Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal ont décidé :

- D'**approuver** à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13/09/2016 sous réserve des **modifications suivantes** :

Délibérations approuvées non inscrites pour :

- Le renouvellement d'un contrat de travail d'un agent non titulaire : changement du nombre d'heures hebdomadaires,
- Convention servitude d'eaux pluviales traversant la parcelle 153 du « Bâtiment Cure ».
- Le RPQS eau potable voté, est bien celui de l'année 2015.
- D'**approuver** la nouvelle composition des membres de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 (1 délégué pour la commune de St Boil) ;
- D'**accepter et d'adopter** la modification des statuts de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 (6 nouvelles communes) ;
- D'**instaurer** pour l'agent administratif stagiaire, le régime indemnitaire s'appelant l'Indemnité d'Administration et de Technicité;
- De **mettre en place** un avenant à la convention pour la télétransmission électronique des documents budgétaires;
- De **modifier** la part communale de la taxe d'aménagement de 1% à 2% à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, sur l'ensemble du territoire communal;
- D'**accepter** le remboursement de 30€ par habitation, pour l'achat d'une plaque de rue pour l'impasse privée dénommée « Impasse Fleurie » Hameau d'Etiveau;
- D'**approuver** la convention cadre avec le Grand Chalon pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017;
- De **ne pas augmenter** la redevance assainissement du réseau collectif des eaux usées au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 ;
- De **demande** à un géomètre de faire le bornage d'une parcelle destinée à la construction de la nouvelle station d'épuration du Bourg ;
- D'**accepter** le devis de AXA Assurance concernant les bâtiments et les véhicules communaux;
- De **réfléchir** pour le prochain conseil, sur l'avenir de nos déchetteries communales qui sont tolérées pour les gravats et déchets verts ;
- D'**accepter** le devis de la société MCSV pour le curage de « la Goutteuse » alimentant « la Plotte » et de l'aménagement de la réserve incendie à Etiveau pour un montant de 2977.78€ ;
- De **prévoir** en 2017, le changement de l'ordinateur du Maire, celui-ci n'étant plus compatible avec la mise en réseau du secrétariat ;
- De **remercier** tous les participants pour l'organisation de la journée des aînés du 16 Octobre dernier ;

La séance est levée à 23 heures 45.

Fait à SAINT-BOIL, le 28 Octobre 2016.

Le Maire,  
J. DESSOLIN

